ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

6 mois 1 an LOT et Départements limitrophes 4 fr. 25 8 fr.

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE Les abonnements se paient d'avance

loindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration CAHORS. - 1, RUE DES CAPUCINS, 1. - CAHORS

A. COUESLANT, Directeur M. DAROLLE, Co-Directeur - L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page)..... ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)..... 0 fr. 80 RECLAMES 3º page 1 fr. 25 2º page 2 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

ÉVÉNEMENTS

Les financiers internationaux et les travailleurs des Etats-Unis. - Les constructions navales allemandes: elles connaissent un essor prodigieux. A propos du relèvement financier de l'Autriche: le cas de l'Allemagne.

A plusieurs reprises, M. Poincaré a dénoncé le rôle de la finance internationale s'efforçant littéralement d'étrangler la France et entravant la conclusion de tout accord au sujet des réparations.

Nous ne sommes pas seuls, les Français, à condamner cette intervention néfaste : les travailleurs américains la condamnent pareille-

Ainsi, dans l'American Federa-tionist de janvier, M. Samuel Gompers, président de la Fédération américaine des syndicats ouvriers (American Federation of Labour) dénonce les financiers internationaux, qu'il

accuse de faire obstacle au règlement des réparations, en se servant du parti travailliste anglais et de Internationale ouvrière, dont le Labour est membre. « Le socialisme intégral de ce parti dans le domaine intérieur, ditil, paraît sans importance en raison de son programme international idéal du point de vue de ces ban-quiers cosmopolites. On peut le résuner ainsi : Conférence internationale économique et politique qui se réunira « que la France y prenne part ou non ». Les Soviets et l'Allemagne, toutefois, seraient spécialement invités. Conférence internationale du désarmement terrestre (avec

participation des Soviets et de l'Allemagne) convoquée par l'Angleterre en cas de refus des Etats-Unis. Règlement international des dettes, avec ou sans règlement américain. Pleine reconnaissance des Soviets. Les Soviets et le gouvernement actuel de l'Allemagne membres, non seulement de la Société des nations, mais de son conseil. Dénonciation de l'Entente anglo-française par le licenciement de la conférence des ambassadeurs. En un mot, politique agressive des financiers, promulguée u nom de l'internationalisme, mais visant en réalité à faire pression sur la France, à reléguer l'Amérique au second rang, et à négliger la Société des nations si on ne peut la subordonner et en faire un instrument

aux mains des financiers. Tout commentaire affaiblirait ces paroles du vieux chef ouvrier. Avec son expérience, avec son aulorité, il a percé le complot des financiers internationaux, aux ordres de Berlin.

A cette alliance immorale, la France opposera une invincible ré-

Nous montrions tout récemment le

développement considérable pris par le port de Hambourg qui a, d'ores t déjà atteint et même dépassé son trafic d'avant guerre. La situation du port de Hambourg

le constitue pas une exception; en fait, la marine allemande a retrouvé des maintenant sa pleine prospérité. Elle avait été réduite à un tonnage inférieur à 500.000 tonnes par suite de l'application du traité de Versail-

Or, dès 1920, elle atteignait 711,450 lonnes, en 1922, 1.887.400 tonnes, au 30 juin 1923, 2.496.000 et aujourd'hui doit dépasser largement les trois millions de tonnes.

Dans les douze mois sur lesquels portent les dernières statistiques du Lloyd, l'augmentation du tonnage emand accuse 702.665 tonnes.

Et comment ne pas être frappé par cet effort prodigieux alors que, dans e monde entier, à l'exception de l'Italie, on constate une diminution des navires parce qu'il y a surabon-dance de tonnages?

Ainsi, tandis que l'Allemagne ga-snait plus de 700.000 tonnes, la en perdait plus de 100.000. En 1921, nous dépassions l'Allemadans la proportion de 5 contre anjourd'hui la proportion n'est plus que de 3 contre 2.

convient de reconnaître d'aildands he recularent devant aucun ne reculèrent devant aucun derifice pour assurer la reconstruction de la flotte commerciale.

Non seulement des milliards et | bre qu'on entend des orateurs disdes milliards furent mis à la disposition des chantiers, mais tous les navires disponibles dans les pays scandinaves furent accaparés, tandis que le Reich rachetait à la Grande-Bretagne les navires dont celle-ci s'était emparée au cours des hostili-

Au total, la flotte commerciale allemande dépasse aujourd'hui 3 millions de tonnes. C'est là une preuve éclatante de la prospérité économique de l'Allemagne et une raison de plus de ne pas croire à ses déclarations de détresse.

Certains esprits se sont demandés, à propos de l'enquête des experts en Allemagne, s'il était possible d'opérer son sauvetage financier. Sa situation n'est-elle pas déses-

pérée et en quelque sorte sans remède?

Ce qui s'est passé en Autriche permet de répondre avec netteté à cette question.

L'Autriche était tombée, après la guerre, dans un état de désorganisation et d'anarchie total; et cependant elle s'est ressaisie et, grâce à l'aide la Société des Nations, elle connaît un relèvement presque com-

Veut-on quelques chiffres? Les recettes des douanes et des tabacs dont le montant est affecté au service des intérêts de l'emprunt de la Société des Nations ont donné en novembre respectivement 123 et 178 milliards de couronnes, chiffres qui n'avaient pas été atteints jusqu'alors.

Le rendement des impôts est excellent. De janvier à octobre 1923, les impôts directs ont produit 1.215.4 milliards de couronnes, soit une plus-value considérable par rapport à 1922. L'impôt sur le chiffre d'affaires institué et appliqué en 1923 a donné par mois en moyenne 78 milliards de couronnes.

Quant aux chemins de fer, l'augmentation des tarifs doit donner une augmentation des recettes de 130 milliards.

La situation économique est caractérisée par la diminution du chômage et l'augmentation des dépôts d'épargne.

On pourrait multiplier les exem-

Mais tout concourt à démontrer que l'avenir de l'Autriche se présente sous un jour de plus en plus

La première conclusion à tirer c'est que l'appui accordé à Vienne par la Société des Nations n'a pas été vain : un véritable sauvetage a été opéré.

Pourtant, il sied de remarquer que l'aide de la S. D. N. n'aurait produit aucun fruit sans la volonté même du pays, qui a voulu se sauver lui-même. Dès lors, quand nous pensons à

l'Allemagne, nous devons nous persuader que tous nos sacrifices, tous les arrangements que nous proposerons resteront sans effet si l'Allemagne persiste dans son dessein de nous entraîner avec elle dans la

Ce qu'il faudrait, c'est que le Reich veuille vraiment restaurer sa situation générale.

Autour de la Bourse

La hausse fantastique de la livre a provoqué, en France, une profonde surprise et quelque inquiétude. Cette ascension, nous l'avons dit. est

tout injustifiée. Pour compléter les commentaires que nous avons donnés, nous ne saurions mieux faire que reproduire la remarquable mise au point suivante que publie notre confrère la Feuille Hebdomadaire.

Voici donc arrivé le moment où la livre sterling a atteint le niveau fatidique de Fr. 100: poursuivant son élan, elle a même touché le maximum de Fr. 105, ce qui, d'une semaine sur l'autre, représente Fr. 10 de hausse ou un peu plus de 10 0/0. C'est là le fait dominant de la huitaine et il a naturellement relégué au second plan toutes les questions politiques, intérieures ou extérieu-

Evidemment, la chose est suffisamment importante pour qu'on s'y, arrête, mais on aurait grandement tort de la voir sous un jour aussi noir que tant de gens veulent bien la dépeindre. Il n'y a pas qu'à la Cham-

courir de sujets dont ils ne connaissent pas le premier mot; certains journaux se croient obligés de jeter des cris d'alarme et de comparer la situation actuelle avec ce qu'elle était il y a huit ans à pareille date, au moment de la grande offensive du Kronprinz sur Verdun. Nous n'en sommes pas là, Dieu merci, ou, du moins, nous n'en arriverons là que si nous y prêtons nous-mêmes la

Examinons ensemble les conditions dans lesquelles nous nous trouvons : chaque mois, les impôts rentrent en excédent non seulement sur les chiffres des mois correspondants de l'an dernier, mais encore sur les évaluations budgétaires. D'autre part, notre balance commerciale s'amélio-re de jour en jour ; s'il est exact que nos importations dépassent encore nos exportations, par contre jamais, depuis la guerre, l'écart entre les totaux des unes et des autres n'a été aussi réduit qu'en janvier 1924. On admettra bien qu'il n'y a là rien d'alarmant et rien surtout qui puisse faire croire à un effondrement du franc analogue à celui du mark. En même temps, l'horizon politique in-ternational s'éclaircit et, sans faire preuve d'un optimisme exagéré, on peut dire que, grâce aux travaux des comités d'experts, jamais la question des Réparations n'a été en si bonne voie qu'elle l'est aujourd'hui.

Pourquoi alors cet affolement? Pourquoi des Français, perdant la tête, ont-ils poussé eux-mêmes à la baisse du franc alors que les changes sur les places étrangères nous étaient tous plus favorables ? Quand on songe que la livre sterling est montée de dix points à Paris au moà la grève des dockers, songeait à se service parlementaire rationner en vivres, on se demande ce qui serait arrivé si cette grève avait éclaté de ce côté-ci du détroit.

Il n'est pas niable que la lenteur mise par le Parlement à voter les mesures urgentes proposées par le Gouvernement et surfout les incidents qui se sont produits à la Chambre depuis quelques semaines, ont causé à l'étranger un effet déplorable. De là à dire que la France n'aurait jamais le courage du redressement fiscal nécessaire, il n'y avait qu'un pas, qui a été franchi. On disait de même, en 1916, que jamais nos poilus n'arrêteraient la ruée boche sur Verdun. Et pourtant, « ils » ne sont pas passés. Il en sera de même cette fois. Voici déjà la plus grosse partie du programme fiscal votée; ce n'est pas le moment d'aller faire le jeu de nos ennemis en aidant nous-mêmes à précipiter la chute de notre devise.

Actuellement, le monde entier a les yeux sur nous, mais personne ne nous tend la main. N'attendons donc que de nous-mêmes le moyen de remonter le franc en rétablissant partout la confiance dans notre avenir financier. Mais, pour redonner confiance aux autres, soyons confiants nous-mêmes et ne perdons pas pied au moment où nous touchons peutêtre au but.

INFORMATIONS

EN ALLEMAGNE

L'état de siège sera-t-Il levé?

Le président Ebert a conféré, avec le ministre de l'intérieur et le général von Seekt, au sujet de la levée de l'état de siège annoncé pour le 1et mars prochain. Il s'agirait surtout de savoir si l'état de siège peut être levé d'une façon générale et s'il ne doit pas subsister sous une forme atténuée dans certaines régions, en Saxe par exemple.

Les ministres saxons sont attendus à Berlin pour prendre part à ces entretiens.

La presse de gauche accuse les industriels saxons d'avoic mis en scène de prétendus troubles communistes pour justisser le maintien de l'état de siège dans leur pays.

Le gouvernement britannique favorable

à la reprise du contrôle militaire On confirme officiellement l'information donnée le 27, annonçant que e gouvernement anglais avait fait tenir à la conférence des ambassadeurs une note favorable à la reprise du contrôle militaire interallié en Allemagne. Cette note est actuellement soumise à l'étude du Comité militaire interallié de Versailles.

Les ouvriers des chantiers maritimes défendent la loi de 8 heures

Les ouvriers des chantiers mariti-mes d'Hambourg, Brême, Lubeck et Kiel ont pris position à l'égard du verdict de la Commission d'arbitrage concernant la journée de neuf heures de travail. D'après les résultats connus jusqu'à présent sur ce vote, 90 0/0 des ouvriers rejettent le verdict. Les heures de travail supplémentaires auraient dû commen-

On ne sait pas encore si la déci-sion des ouvriers amènera une grève.

Le contrôle militaire de l'Allemagne

M. Mac Donald, désireux de montrer que le nouveau cabinet britannique est animé d'un sincère désir de coopération et d'entente avec la France sur les grands problèmes internationaux qui intéressent les deux pays, vient en particulier de faire connaître officiellement à Paris ses vues en ce qui concerne la nécessité de la reprise du contrôle militaire interallié en Allemagne et les conditions dans lesquelles il pourrait s'exercer efficacement dans tous les domaines.

Cette note fera l'objet d'une prochaine délibération de la Conférence des Ambassadeurs.

La Pologne et les conventions internationales sur le travail

M. Albert Thomas, de passage à ment précis où l'Angleterre, en proie Berlin, a eu avec un rédacteur du entretien, au cours duquel il a déclaré que la Pologne avait ratifié treize des conventions internationales sur le travail. En ce qui concerne la convention sur la durée du travail, la réponse faite en Pologne est que sa ratification est impossible, en un moment où l'Allemagne augmente la durée de son travail. La question est de savoir, a dit M. Albert Thomas, si l'augmentation de la durée de travail est vraiment le neilleur moyen d'accroître la production.

M. Gompers déplore lareconnaissance de soviets par la Grande-Bretague

Le correspondant du Morning Post à Washington rapporte que M. Samuel Gompers, président de la Fédération américaine du travail, dans une communication adressée à un journal de New-York, a déclaré notamment que la reconnaissance des soviets par le gouvernement britannique était un acte hostile à la démocratie que le gouvernement britannique et la nation regretteront.

Il est inconcevable, ajouta-t-il, que les représentants de n'importe quel peuple libre accordent une reconnaissance à un régime, qui non seulement n'a pas reçu un mandat du peuple, mais qui encore a détruit toute liberté à l'intérieur et a proclamé la destruction de la démocratie dans le monde entier, comme son premier et plus important objectif.

L'Angleterre réduit à 50/0 la taxe sur les importations allemandes

Le gouvernement allemand vient de conclure avec le gouvernement britannique un accord d'après lequel la taxe de 26 0/0 sur les marchandises expédiées d'Allemagne en Angle terre est abaissée à 5.0/0 à partir du 26 février.

Le testament du président Wilson

Le testament de l'ex-président Wilson vient d'être officiellement enregistré. Le défunt laisse sa fortune entière à sa veuve, sous réserve d'une rente de 2.500 dollars qui doit être servie à sa fille, Margaret, jusqu'à son mariage. On estime à 225.000 dollars les

sommes laissées par l'ex-président.

Un exemple à suivre

Le ministre des finances belge vient d'aviser les sucriers que s'ils ne

prennent pas d'immédiates mesures en vue de porter remède à la hausse désordonnée des prix du sucre, toute exportation sera rigoureusement interdite, « bien que les sucriers, dit le journal le Soir fassent valoir que le prix du sucre est en Belgique inférieur de 30 à 40 0/0 à l'égard des prix faits à l'étranger, ce qui explique l'ampleur de l'exportation de cette denrée

Les mesures annoncées seraient prises avec la plus extrême rigueur si les prix ne diminuent pas.

Le trafic des valeurs d'Etat

Le parquet de Morlaix a ouvert une information contre le représentant d'une banque parisienne à succursales multiples qui, pour se pro-curer à bon compte des bons de la Défense nationale et du Trésor, dé-clarait aux cultivateurs qu'il était de leur intérêt de se défaire des valeurs d'Etat déjà fort dépréciées. Il recueillit ainsi un certain nom-

bre de bons de la Défense et remit en échange d'autres titres. La police enquête.

M. James Cox candidat à la présidence des Etats-Unis

Une dépêche de New-York au Ti-mes annonce que M. James Cox, qui fut candidat démocrate à la présidence de la République en 1920, a décidé d'entrer à nouveau dans la lice. Il a remis sa déclaration de candidature au Secrétariat d'Etat de l'Ohio, M. Cox, est un des plus ardents partisans de la Société des Nations.

Les rebelles mexicain outsub une défaite crasaite

Le département de la guerre annonce que les rebelles, qui étaient sous le commandement du général Moran, ont subi une défaite écrasante à Delacarue.

La prise de Tuxpan est seulement l'affaire de quelques jours.

Le gel rend impossible la navigation sur la Baltique

L'hiver est si rigoureux que la Baltique est gelée sur de larges étendues près du rivage.

Un vapeur de 800 tonnes a été pris dans les glaces à trois milles de Kolberg. Après plusieurs heures de marche sur la mer gelée, un homme de l'équipage a pu assurer la liaison avec la terre.

La navigation sur la Baltique est complètement entravée.

La centralisation administrative

Un décret rendu sur la proposition du ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, dispose que le service du dépôt légal dépendant du ministère de l'Intérieur et le service du dépôt légal dépendant du ministère de l'Instruction publique constitueront désormais un office autonome doué de la personnalité juridique et qui portera le nom de régie du dépôt légal. Cet organisme sera dirigé par un fonctionnaire de l'administration centrale du ministère de l'Intérieur. Il sera institué auprès de cette régie un comité consultatif, composé de vingt membres comprenant les représentants des administrations prenant part à l'exécution du service et les délégués des

A la verrerie ouvrière d'Albi

usagers ».

Un incendie a éclaté à la Verrerie ouvrière d'Albi. Depuis 22 jours, un conflit avait éclaté dans la Verrerie; les ouvriers avaient pris possession de la Verrerie. Une lutte sourde existait entre ceux-ci et le Conseil d'administration qui avait été dépossédé.

Les ouvriers votèrent, un ordre du jour plein de menaces : ces menaces se sont traduites par l'incendie des hâtiments de la Verrerie ouvrière. Les membres du Comité directeur ont été arrêtés.

Mort d'un député

On annonce la mort de M. Fleury-Ravarin, député du Rhône.

Sénat

Séance du 26 février 1924 M. le Ministre des finances dépose

le cahier des nouveaux impôts votés par la Chambre, établissant le double décime, nouvelles taxes, etc., etc. Le Président annonce que 26 membres de la Commission de la ré-forme électorale ont donné leur dé-

mission. On procèdera jeudi à leur remplacement. Le Sénat discute la proposition de M. Gaudin de Villaine sur l'incompatibilité du mandat législatif avec

l'administration des Sociétés anonymes. Le ministre de l'intérieur déclare que le Gouvernement n'a pas été entendu sur cette proposition. Cependant, réplique, M. Pérès, rapcependant, replique, M. Pérès, rapporteur, cette proposition est déposée depuis 2 ans et 3 mois. L'ajournement est demandé. Il est repoussé.

M. Gaudin de Villaine soutient sa proposition. Il dit que les scandales financiers n'ont fait que se multiplier depuis plusieurs années. Des

plier depuis plusieurs années. Des hommes politiques se trouvent mê-lés à ces scandales, ce qui fait que la répression ne peut avoir lieu. Il cite notamment, le scandale des pétroles.

M. Pérès, rapporteur, indique que le projet de loi édicte l'incompatibilité avec le mandat législatif des fonctions de directeur, administrateur, membre du Conseil de surveillance, gérant ou représentant dans les sociétés ou établissements ayant avec l'Etat des contrats permanents. Mais il n'est pas question d'édicter l'in-compatibilité avec le mandat législatif des fonctions de directeur, de gérent, dans une entreprise indus-trielle et commerciale.

M. Maunoury demande qu'il ne pas interdit à un parlementaire de remplir une mission importante qui lui serait confiée par le Gouvernement. Il en est ainsi décidé et l'ar ticle 1er est voté. Les autres articles

sont également votés. Le Sénat discute le projet tendant à accorder au ministre de l'intérieur un contingent annuel de croix de commandeur, d'officier et de chevalier de la Légion d'honneur destiné à récompenser les services rendus par les maires des communes ayant au moins 20 ans de services de leur

mandat. M. Maunoury, ministre de l'intérieur, combat le projet. Il y a assez eu de distributions de la Légion d'honneur, dit-il, M. Merlin proteste contre la déclaration du ministre de l'intérieur. Il propose que le nombre d'années de services soit fixé à 30 ans. M. Gérard propose 25 ans. Cet amendement est repoussé et l'ensemble du projet est voté.

M. Chéron, ministre de l'agriculture, vient d'adresser aux préfets et aux directeurs des services agricoles, une circulaire dans laquelle il leur demande d'adresser aux agriculteurs un pressant appel pour le développement de la production nationale du blé et de la betterave et de faire la plus vigoureuse propagande pour préparer en 1924 une importante récolte de blé et de betterave. Il suffirait, ajoute le ministre, de deux quintaux de blé de plus par hectare emblavé, pour éviter un milliard de francs d'importations étrangères. De même, si des 450.000 tonnes de sucre que nous sommes déjà arrivés à produire, nous parvenons peu à peu à constituer les 700.000 tonnes nécessaires à notre consommation intérieure, c'est un autre milliard que nous aurons sauvé pour la France.

Il n'en a pas coûté beaucoup au ministre de l'agriculture de faire cet appel. Voilà 4 ans qu'il nous sert le même. Ce n'est plus qu'un cliché, un cliché bien inutile, parce que les paysans de France sachant ce qu'ils ont à faire, ont augmenté les ensemencements en blé.

Produisez du blé, dit le ministre de l'agriculture aux paysans. Et ceux-ci en produisent. Ils ont raison, car c'est de toute nécessité natio-

Mais quand le blé est produit, qui

Mais, alors, une question se pose. Le blé acheté, est transformé en farine, et cette farine sert à faire le

pain. Or, qu'elle est la différence de prix qui existe entre le prix du blé acheté par les fariniers et le prix du pain ? Chacun peut constater qu'elle est grande. Ce n'est pas encourager le propriétaire qui vend son blé à un prix normal et qui ahète le pain à un prix anormal. Tous les consom-

mateurs, actuellement, le savent bien! Seul, le ministre de l'agriculture ne le sait pas! Il ne veut pas savoir que les fariniers exploitent et le propriétaire et le consommateur.

Il demande aux propriétaires d'en semencer beaucoup de blé, mais il laisse les fariniers libres de vendre les farines, aux prix qu'ils fixent de leur propre autorité! Îl ne veut pas taxer les fariniers!

Pourquoi ? Oh! cela n'a rien de mystérieux : le ministre de l'agriculture n'ose pas toucher à une corporation puissante comme celle des fariniers!

Aussi bien, très sagement, il a fait prendre la décision suivante par le Conseil des ministres.

Les questions qui touchent au commerce des blés et de la farine et à la boulangerie étant essentiellement des questions commerciales, le Conseil des ministres, sur la proposition du ministre de l'agriculture et d'accord avec le ministre du commerce, a décidé qu'elles seraient désormais centralisées au ministère du commerce (service de l'intendant général Rimbert).

Ce n'est pas plus difficile que cela et le tour est joué. Les fariniers ne seront pas touchés. Ils continueront leur petite et bonne affaire. Tant pis pour les consommateurs de pain! Ceux-ci

ne comptent pas! M. Chéron pourrait, aussi bien, répéter, en se frottant les mains, le mot historique : « Ils n'ont pas de pain ? Qu'ils mangent de la brio-

LOUIS BONNET. (1)

Avant le Congrès!

Le Congrès républicain doit se réunir dimanche, 2 mars. On peut dire, sans être démenti, que si son organisation a fait couler beaucoup d'encre, lui, n'a pas eu l'heur de passionner

le public.
Dès le premier jour, le public a senti que ce Congrès pêchait par son organisation. Congrès républicain, disait-on: et le public simpliste qui est, cependant, au courant des questions politiques, a constaté que s'il fallait des républicains des « purs, » pour faire cette organisation, on n'avait pas eu, tout à fait, la main heureuse pour les choisir!

Loin de nous la pensée de vouloir excommunier, et rejeter quiconque, quel qu'il soit, d'où qu'il vienne, du parti républicain.

Excommunié de droite et aujour d'hui peut-être, de gauche, nous ne nous sentons pas le courage de dire à un citoyen: « Toi, tu n'es pas un républicain digne d'entrer au Con-

Il est des conversions qui se produisent, chaque jour, peut-être sin-cères, peut-être intéressées! Qui le

A Montauban par exemple, on a sacré républicain M. Puis, du Bloc National et élu de l'Action Française! Et c'est pourquoi, nous estimons que notre excellent confrère et ami Gau va un peu fort, lorsqu'il écrit dans la Dépêche, de mercredi :

« Il est nécessaire que les membres du Congrès soient tous des démocrates sans taches, des citoyens intègres dont les décisions soient dictées uniquement par l'ardent désir de servir la cause de la démocratie et de la République.

Eh! oui, c'est aller un peu fort que d'exiger un brevet de républicanisme sans tache de la part de tous les membres du Congrès.

En vérité, s'il en est ainsi, eh bien, le Congrès de dimanche ne peut pas, ne doit pas avoir lieu, car si l'on fait une épuration complète, la plupart des organisateurs eux-mêmes ne rentreront pas au Congrès.

C'est dur à dire, et c'est, pourtant, la vérité.

Et cette question n'aurait pas été posée, si comme nous l'avons indiqué, on avait reconstitué les Comités

qui existaient avant la guerre. On avait le temps de reconstituer ces Comités, si on avait voulu le

faire! On ne l'a pas fait : il y a une rai-

son à cela.

Elle est simple : les Comités re-constitués sur le même programme républicain que les précédents n'auraient jamais désigné comme détegués de nombreux citoyens qui prendront part au Congrès de dimanche. Bien mieux, ils ne les auraient pas acceptés comme membres du Comité, et par contre, ils auraient accueillis des citoyens qui n'ont pas été invités à assister au Congrès du 2 mars!

Et ceci est bien l'opinion d'un très grand nombre de citoyens, qui, nous l'affirmons, sont des républicains sans tache mais qui ne veulent pas être menés par le bout du nez au scrutin, pour le profit de person-

nalités quelles qu'elles soient. Au surplus, il est un fait très curieux : dans de nombreux départements, il y a eu des Congrès républicains. Or, avant ce Congrès composé de délégués désignés par des Comités, ces délégués connaissaient les noms des candidats sur lesquels ils

devaient se prononcer. Dans le Lot, on fait un Congrès et personne, encore, ne connaît les can-

Sans doute, on a voulu que ce soit, comme à la loterie : il y aura la surprise », probablement!

LOUIS BONNET.

Médailles d'honneur

La médaille d'honneur du travail est décernée à M. Cadiergues (Henri-Louis), contremaître dans la maison Ratier, à Figeac ; Mme Veuve Couderc, née Valmary (Marie-Philomène), ouvrière margeuse dans l'imprimerie Bergon, à Cahors; M. Lavaur (J.-B.-Louis), ex-ouvrier à la Société des engrais agenais, à Montfaucon-

Nos félicitations.

Médaille d'honneur agricole

La médaille d'honneur agricole a été conférée à M. Lantuech (Pierre-Hilarion) propriétaire à Floressas. Nos félicitations.

Assistance publique

Une médaille de bronze a été attribuée pour services rendus à l'Assistance publique dans le Lot à Mme Cayla (Léontine), en religion sœur Henri, infirmière à l'hospice de St-Céré; Mme Pertus (Marie), en religion sœur Ildefonse, lingère à l'hospice de Figeac; Mme Varolle, (Marie), en religion sœur Alexis, service des enfants, hospice de Figeac. Nos félicitations.

Service vicinal

M. Lacombe, ancien cantonnier départemental est reintégré comme cantonnier de 3° classe à Bagnac.

M. Perbosc, cantonnier communal Sérignac, est nommé cantonnier de 5° classe à la résidence de Larroque (commune de Sérignac), en rempla cement de M. Durand, mis à la re-

M. Mazières est nommé cantonnier de 5° classe à Vayrac, en rem placement de M. Bordes, nommé cantonnier-chauffeur-

Navigation

M. Paul Arrazat, éclusier de 1º classe, 1er échelon attaché dans le département du Lot, au service de la navigation, a été admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Comité départemental antituberculeux

Bal du 1er mars

Nous croyons devoir rappeler que c'est samedi prochain 1er mars qu'aura lieu, dans les salons de la Préfecture du Lot, sous la présidence d'honneur de M. le Prefet et de M. de Monzie, sénateur, le bal annuel, organisé par le Comité départemental d'hygiène et de défense contre la tu-

On nous prie de rappeler que le produit intégral de cette soirée est destiné à envoyer au bord de la mer, au cours de l'été, un certain nombre d'enfants dont l'état de santé exige

L'an passé, une trentaine de jeunes enfants purent être envoyés au bord de l'océan.

Le Comité voudrait cette année faire au moins aussi .ien. Il espère donc que tous les Cadurciens qui le peuvent auront à cœur d'encourager cette œuvre éminemment philan-

Enfin, il est rappelé que diman-che après-midi aura lieu à la prèfecture également un bal d'enfants, pour lequel les cartes d'entrées du samedi restent valables.

Fraternité franco-américaine

On connaît la mission excellente accomplie en France par l'œuvre de la Fraternité franco-Américaine, chargée de la répartition des dons américains aux orphelins de la

Dans notre département, en particulier, des sommes très importantes, atteignant plusieurs millions furenc réparties entre ces victimes intéressantes entre toutes que sont les or-

phelins. La Fraternité franco-Américaine, voudrait poursuivre sa tâche, en l'élargissant au besoin. Elle vient donc d'adresser à tous ses adhérents et à tous ses amis, un appel qui débute

« Cette œuvre, nous voudrions la continuer et, dans ce but, nous voudrions rester groupés, si vous y con

sentez tous et toutes. « Les orphelins, ont certes moins besoin de parrains américains, maintenant que les offices des Pupilles de la Nation peuvent leur dispenser les ressources que l'Etat Français, met à leur disposition. Mais, ils ont toujours besoin de votre vigilante amitié, et elle ne manquera pas d'occasions de s'exercer, si vous savez rester en contact personnel avec les enfants et avec leurs mères. La Fraternité sera toujours là pour vous aider dans les cas exceptionnels, et vous représenter au Conseil Supérieur des Pupilles de la Nation, dont font partie sa Présidente et sa Se-

crétaire Générale. « D'autre part, la France a plus besoin que jamais des amitiés américaines - et toutes et tous, nous pouvons aider modestement mais sûrement, à les lui conserver. »

Quant aux moyens de maintenir vivace la fraternité franco-américaine, l'Œuvre propose les suivants : 1° Entretien des tombes des sol-

dats américains en France et célébration du Memorial Day; 2° Explication à tous les enfants à l'occasion de l'Independence Day (4 juillet), de l'aide efficace apportée à

notre pays par les Etats-Unis;

3° Poursuite de la correspondance de nos orphelins avec leurs bienfai-

teurs américains; 4º Accueil cordial réservé éventuellement, lors de leurs visites en France aux bienfaiteurs de nos orphelins: etc.

L'appel se termine ainsi: « La « Fraternité Franco-Américaine » restera uniquement l'œuvre de charifé patriotique qu'elle s'est efforcée d'être — n'aura en conséquence qu'une durée limitée, les causes qui l'avaient fait naître tendant à disparaître — ou élargira son horizon et deviendra une œuvre patriotique d'une grande portée — une œuvre d'amitié, de fraternité franco-américaine, un organe de liaison, de mutuelle compréhension et d'information entre les femmes francaises et celles des Etats-Unis.

Croix-Rouge américaine

M. le Préfet invite les communes du département qui se trouveraient créancières de la Croix-Rouge Américaine à lui adresser, dans le plus bref délai, leurs réclamations accompagnées des pièces justificatives nécessaires.

Société d'agriculture du Lot

Légion d'honneur

Le Président de la Société départementale d'Agriculture du Lot a l'honneur d'inviter MM. les membres de la Société et MM. les agriculteurs à assister le dimanche 2 mars prochain (11 heures du matin, maison de l'Agriculture) à la manifestation en faveur de Mme Veuve Esquieu, de Vire, qui vient d'être élevée à la dignité de chevalier de la Légion d'honneur.

M. de Monzie, sénateur du Lot, Maire de Cahors, présidera cette cé-rémonie tout intime du monde agricole de notre Quercy.

Nos fontaines

Depuis quelques jours, la population se plaignait du manque d'eau: les fontaines étaient ouvertes trop tard, le matin, et le soir elles étaient fermées trop tôt. Dans la journée, il arrivait que les robinets ne coulaient pas.

Renseignement pris, par suite d'un accident survenu à la machine du Château d'Eau, il a fallu faire des réparations importantes. Mais ce ne sera que l'affaire de quelques jours.

Toutefois, quand de pareils faits se produisent, le service compétent des pavés, caniveaux de la ville, pourrait bien envoyer une note aux journaux de façon que la population fût prévenue.

Sans doute, le service compétent déclare qu'il a fait prévenir le public par le tambour de ville.

C'est possible, mais tout le monde ne se trouve pas toujours à l'endroit où le tambour de ville déclame l'avis municipal, et puis... il y a sont sourdes...

Le service compétent des pavés, caniveaux, devrait bien savoir ça!

La Grappe du Quercy

La 4° matinée donnée le 17 février par la Grappe à ses adhérents a été par son succès la digne continuatrice de ses aînées; il est vrai d'ajouter que ces réunions de famille sont attendues par tous avec une l'égitime impatience. Danses anciennes et modernes alternaient sans interruption à la grande joie des danseurs et danseuses et notre bourrée était toujours à l'honneur.

Le concert organisé par le Comité des Fêtes a été très reussi. Citons entre autres:

Mlle Veaux qui nous dit avec entrain et tout à fait d'actualité : Lamento sur la vie chère; M. Grèfeuille nous fait entendre une voix agréable et sûre dans : Le Pâtre des montagnes (tyrolienne) et Chanson d'adieu; Mlle Daniel qui a chanté superhement: Cantinella de St-Marc; M. Ourcet qui excelle aussi bien dans le chant que dans le genre comique, nous a interprété: Paris (chanson), Prenez ma place, Georgius (comique); Mlle Chartier possède une très jolie voix qu'elle sait manier en vraie artiste qu'elle est, nous a charmés dans : La prière de la Tosca (Puccini), Le baiser donné; M. Cloquet rénovateur de la vieille chanson française dans : Le Cor (Flègier), Plaisir d'amour, a soulevé les applaudissements unanimes de la salle; M. Mogil comique troupier a eu un succès très mérité dans ses chansons militaires: Suzon la blanchisseuse, Les deux bonniches, i.a caissière du grand café. En résumé très belle fête et nos

remerciements aux organisateurs.

Nécrologie

Nous apprenons avec regret le deuil cruel qui vient de frapper M. de Ricard, Conseiller de Préfecture du Lot, en la personne de son père, décédé à Calvignac, mardi soir, à l'âge de 89 ans.

Dans cette bien triste circonstance nous prions M. de Ricard et sa famille de vouloir bien agréer l'expression de nos très vives condoléances.

Nous svons également le regret d'apprendre la mort de M. Cambon, principal honoraire, père de M. Cambon, professeur au lycée Gambetta, décédé à Montauban à l'âge de 83

Nous adressons à M. Cambon et à sa famille nos vives condoléances.

Le nouveau régime des pensions

La Commission des finances de la Chambre a entendu le Ministre sur le projet de loi relatif au nouveau régime des pensions. A la suite de cette audition, au cours de laquelle M. de Lasteyrie a formellement insisté pour le maintien des modifications qu'il a proposé d'apporter au texte du Sénat, la Commission a pris les décisions suivantes : A la demande du Gouvernement et sous réserve d'un projet de loi, relatif aux pensions des P. T. T., qui sera déposé avant la discussion du projet général des retraités, la Commission a écarté les ouvriers d'Etat du bénéfice de la loi nou-

La Commission a fixé les annuités d'accroissement au 60e et 72e des appointements moyens; elle a exempté les officiers militaires de carrière aux retenues de solde; elle a établi les dispositions sur la caisse des pensions, dont l'application demeure différée pendant une période de cinq ans. En ce qui concerne l'application, la Commission s'est prononcée pour les coefficients précédemment adoptés par la Chambre et le Sénat.

Conseil supérieur du travail

Le Préfet du Lot a l'honneur de porter à la connaissance des intéressés que la liste provisoire des syndicats ouvriers appelés à participer, cette année, à l'élection de leurs représentants au Conseil Supérieur du Travail, sera déposée, à la Préfecture du Lot (1re division) et dans les sous-préfectures de Figeac et de Gourdon, à dater du 1er mars 1924.

Les syndicats qui auraient à formuler des réclamations, tant pour leur classement que pour le nombre de leurs membres, devront les adresser, à la Préfecture du Lot, avant le

15 mars 1924, dernier délai. Aux termes des instructions contenues dans la circulaire ministérielle du 6 décembre 1923, les réclamations individuelles ne seront pas admises. Les ouvriers qui auraient des protestations à formuler, devront les faire agréer et transmettre par les syndicats dont ils font

L'exposition française de New-York

Le ministre du commerce communique la note suivante:

L'exposition française de New-York, organisée avec le concours de notre attaché commercial, sous le haut patronage du ministère du commerce, du comité français des expositions et d'un comité formé à Paris, sous la présidence de M. Dal Piaz, va prochainement terminer le classement de ses adhérents.

Les industriels français, qui ont une occasion exceptionnelle de profiter d'une publicité considérable et de trouver de nouveaux débouchés aux Etats-Unis, ont interêt à s'adres ser avant le 6 mars, au comité de l'exposition, 9, rue Caumartin, à Pa-

Postes et Télégraphes

Avis au public

La ligne aérienne France-Maroc peut être avantageusement utilisée pour l'acheminement des correspondances à destination des colonies de l'Afrique Occidentale et Equatoriale desservies par les paquebots de la Compagnie Belge maritime du Congo partant de Casablanca le lundi matin, de 3 en 3 semaines : 3 mars, 24 mars, 14 avril, 5 et 26 etc

Pour être acheminées par avion sur Casablanca, les correspondances dont il s'agit devront remplir les conditions des objets admis au transport par voie aérienne, et porter, comme affranchisssment en sus des taxes postales ordinaires, le montant de la surtaxe afférente au trajet aérien France-Maroc.

Elles devront, en outre, être déposées de façon à parvenir à Toulouse, à Perpignan ou à Marseille, suivant le cas, au plus tard le samedi matin, avant l'heure du départ de l'avion.

Ces dispositions sont applicables exclusivement aux correspondances à destination des pays et colonies indiquées ci-après :

Iles Canaries, Sénégal, Mauritanie, (sauf Port-Etienne), Soudan français, Haute-Volga, Guinée française, Côte d'Ivoire, Moyen Congo et Congo Bel-

Convocation

Les camarades de la classe 1886 sont priés de vouloir bien assister à la réunion qui aura lieu le vendredi 29 février, courant, à 20 h. 1/2 dans une salle du Café de la Promenade. Ordre du jour : Banquet annuel. La Commission.

Réunion

Les camarades des classes 1914, 15, 16, 17 et 18 sont priés d'assister la réunion qui aura lieu samedi soir, à 8 h. 1/2, au Café de la Promenade, en vue de l'organisation d'un banquet.

Accident aux courses

Un jeune cycliste, qui prenait part aux courses de bicyclettes de dimanche, M. Amiel, pâtissier chez M. Pébrat, à Cahors, a été victime d'un grave accident. En descendant la rampe de Mercuès, une pierre qui se trouvait sur la route provoqua la rupture de la roue avant de la machine montée par M. Amiel; le coureur fit une chute terrible et tomba sur la tête.

Relevé par un automobiliste quì suivait la course, M. Amiel fut transporté sans connaissance à Mercues, où il recut les premiers soins. Il avait au front une déchirure profonde qui a nécessité l'application d'un daye (Basses-Pyrénées).

point de suture, de très sérieuses ecchymoses à la tempe et à la joue droite et des écorchures moins profondes à la main et au bras gauche. Nos meilleurs vœux de prompt rétablissement.

Les étrangers qui nous pillent Le service de la répression des fraudes fiscales, sous la direction de M. Priolet, commissaire du faubourg Montmartre, à Paris, a opéré une visite domiciliaire, de midi à 2 heures, 53, rue Lafayette, au café dit « des Diamantaires

Toutes les pièces des nombreux trafiquants surpris dans leur commerce ont été minutieusement exa-

Il est résulté de cet examen la constatation pénible que, sur les 250 à 300 personnages appréhendés, 95 pour 100 étaient étrangers.

Cinquante d'entre eux environ ont été conduits au commissariat du faubourg Montmartre. Des infractions ont été relevées concernant des dérogations à la loi de séjour des étrangers en France, et plusieurs procès-verbaux dressés par les services des fraudes pour bijoux non con-

Pour les assises

Le nommé Pechberty, 71 ans, inculpé d'incendie volontaire, a été transféré de la prison de Figeac à celle de Cahors.

Pechberty doit comparaître devant les prochaines assises. Il sera défendu par M Faugère, du barreau de Figeac.

Accidents du travail

En frappant sur un outil à l'aide d'un marteau, un ouvrier du dépôt de Cahors, Charles Béliben, 33 ans, demeurant 20, rue Donzelle, a eu, par ricochet, le pouce de la main gauche contusionné, avec arrachement de l'ongle. Incapacifé temporaire de travail de huit jours,

- En actionnant le levier d'ouverture de la porte d'un wagon tremies, le journalier Pierre Bonhomme, 42 ans, du dépôt de Cahors, demeurant, 13, rue St-Pierre, a eu l'index de la main gauche coincé entre ledit levier et la paroi du trémies, Incapacité temporaire de travail de quatre

— M. André Fage, 20 ans, mécani-cien-tourneur chez MM. Benestèbe et Artigalas, décollait un lingot de bronze lorsqu'un corps étranger pé nétra dans son œil gauche et s'incrusta dans la cornée.

M. le docteur Besse pratiqua l'extraction de ce fragment de métal et estima que l'incapacité de travail résultant de cet accident serait, sauf complication, de courte durée-

Plainte

MM. Fialbar, propriétaire, demeurant rue du Château-du-Roi, à Cahors a déposé une plainte au Parquet pour un vol dont il a été victime. Des malfaiteurs ont pénétré dans

ourd et ont emporte divers objets mobiliers. Egalement plainte a été déposée par M. Sastres, de St-Henri qui possède une maison de campagne route de St-Henri, maison de campagne que des malfaiteurs ont cambriolée.

sa maison de campagne qui est si-

AVENIR CADURCIEN

NOTE

Une enquête est ouverte.

A la demande de l'Aviron Cadurcien, motivée par le match de Rugby de dimanche prochain, 2 mars, le concert de l'Avenir qui avait été annoncé pour ce jour-là, est remis au dimanche 9 mars.

La neige Mercredi matin, une désagréable surprise attendait les Cadurciens. A leur réveil, ils constatèrent que, durant la nuit la neige était tombée en abondance telle que routes, chemins et rues étaient recouverts d'une

épaisse couche blanche. C'est la première fois, au cours de cet hiver, que pareil fait est cons-

Il y avait même plusieurs années qu'il ne s'était pas produit dans notre ville. Il a fallu que le service de la voi-rie municipale fit diligence pour dé-

gager les rues de cette neige, tout au moins, pour permettre aux piétons de passer. Un pâle soleil qui a fait son apparition, dans la matinée, n'a pu parve-

nir à fondre la couche de neige. Le froid a été très vif durant la journée. Aujourd'hui, jeudi, la neige tombe

à nouveau avec abondance.

Pour les familles des disparus

Le Journal des Mutilés et Réformés publie une nouvelle liste officielle des objets divers, trouvés sur les corps de militaires tués à l'ennemi et qui n'ont pu être identifiés.

Cette liste sera remise gratuitemen à toutes les familles de soldats disparus qui en feront la demande au Journal des Mutilés et Réformés, 20, rue de la Chaussée d'Antin, Pa-

Main-d'œuvre agricole portugaise

Il est rappelé aux cultivateurs dé-sirant utiliser des travailleurs agricoles portugais que leurs demandes doivent être présentées environ un mois à l'avance, soit au service de la main d'œuvre agricole, 78, rue de Varenne à Paris, soit au contrôle de la main d'œuvre agricole, 35, rue des Potiers à Toulouse (Haute-Garonne) soit au bureau d'immigration de la main d'œuvre agricole d'Hen-

VARIETES

Bourrage de Crânes

On annonce d'Amérique l'inven-tion d'un chapeau T. S. F. qui per-met à celui qui le porte d'entendre, tout en marchant, les radio-concerts transmis par différents postes plus ou moins éloignés. L'appareil ré-cepteur est fixé à l'intérieur du chapeau et les fils sont dissimulés sous le ruban. Le dispositif tout entier reviendrait à quelque 6 à 7 francs.

Tous ceux qui le désirent pourront donc se payer ce couvre-chef melodique. Si la mode s'en implante — il faut s'y attendre — à Cahors nous assisterons à des scènes fort réjouissantes.

Au beau milieu du trottoir, vous verrez un passant s'arrêter soudain et écouter avec ravissement l'air que lui chante son chapeau, un air qu'il aime entre tous. Il sourira d'aise, le léger balancement de sa tête marquera la mesure, sa main s'agitera à l'unisson de sa tête. Il fredonnera la musique qu'il entend résonner sous sa coiffure, et ainsi il reprendra sa marche à travers le boulevard.

Un autre, à qui son chapeau redira un air plus vif, un allégro, manifes. tera sa satisfaction par des gestes rapides, des grimaces appropriées, des piétinements sur place. Si c'est un pas redoublé que joue l'orchestre, l'homme, entraîné malgre lui, s'élancera en avant, culbutant les petits enfants, écrasant un ramassis d'orteils,

Pour les personnes non munies du chapeau magique, ce spectacle sera d'un bouffon irrésistible. On s'y fera à la longue, surtout quand le nouvel, appareil yankee sera également adapté aux chapeaux de femme. Quand les femmes s'y mettent, l'exagération, l'enthousiasme, le snobisme n'ont plus de bornes.

Les airs langoureux, les valses lentes, les romances de Schubert laisseront à peu près indifférentes nos jolies Cadurciennes, Mais si d'aventure leurs chapeaux leur versent dans l'oreille une cascade de morceaux trépidants, des saltarelles, des fracas de jazz-band, les voilà s'emportant, s'abandonnant impulsivement à une espèce de chevauchée des Walkyries, de chevauchée à pied! Et — ô paroxysme de la chorégra-phie! — si, par hasard, à ce mo-

ment-là des airs identiques explosent dans les chapeaux masculins, hommes et femmes se jetteront les uns vers les autres, s'enlaceront et se laisseront rouler automatiquement comme un vaste tourbillon, dans une danse frénétique. La découverte du chapeau T. S. F. vient à son heure Elle complètera

souffle sur notre cerveau et lui fait exécuter de quotidiennes bamboulas. Le Bourreur de Crânes. Chronique des Théâtres

joyeusement la folie dont le vent

GRAND GALA LYRIOUE Au bénéfice de la Caisse des Ecoles FAUST

Ainsi que nous l'avons annoncé, « Faust » le bel Opéra en cinq actes de Gounod, sera donné sur la scène du Palais des Fêtes, le Lundi 10 mars 1924, au bénéfice de la Caisse des Ecoles de notre ville, par les Artistes du Grand Théâtre du Capitole de Toulouse, spécialement engagés pour cette représentation.

Pour cette superbe Soirée de Gala en perspective, qui doit dépasser et de beaucoup, tout ce qui fut mis en œuvre l'an dernier pour la repré-sentation de « Mireille », dans le même but, les organisateurs, n'ont reculé devant aucun sacrifice, pour décider les Artistes du Capitole à venir à Cahors, et ménager ensuite à leurs auditeurs, de très grosses

surprises. « Faust », sera donné en entier, avec les chœurs impeccablement chan-tés par les Elèves-Maîtresses de l'Ecole Normale de Jeunes Filles; les Elèves du Lycée Gambetta et

l'Orphéon de Cahors.
Dès que la location sera ouverte, il sera prudent de retenir ses places si vous tenez à assister à cette belle représentation. Rappelez-vous que pour « Mireille » nombreux furent ceux qui ne purent assister à la re-présentation faute de place, et le regrettèrent ensuite.

CHRONIQUE SPORTIVE

Foot-ball Rugby
Sarlat S. C. (1), champion 1924, 2e série
Périgord-Agenais contre Aviron Cadur-Dimanche 2 mars 1924, coup d'envoi à 2h.30

Contrairement à la décision primitivement prise Sarlat ne rencontrera pas le 2 mars en championnat de France, Mazamet. La redoutable et très belle équipe Périgourdine sera donc au Stade Lucien-Desprats dimanche prochain,

au complet. L'Aviron Cadurcien de son côté mettra sur pied le même quinze qui dans la rencontre Mazamet, tint la dragée très haute aux poulains de

L'importance d'un tel match est à souligner. C'est peut être la plus belle manifestation de Rugby que le Stade Desprats verra cette année. Espérons en la clémence de la température et escomptons pour ce très grand match la présence d'un nom-

breux public. CAUSE FAUSSE COUPE A CÉDER

3 mètres SATIH BLANC en o m60 9 fr. 90 le mètre

S'adresser : Bureau du Journal

Le Carnaval. - D'ores et déjà le garnaval s'affirme avec l'intention de carnavar s'antrale avec l'intention de soutenir son ancestrale réputation. Grâce à l'initiative de quelques fidè-Grace a culte, Albas aura le privilège de quatre journées de réjouissances de quant jours du brillant orchestre avec le dans de la destre de la rogramme :

Samedi soir : Arrivée de la musi-

Jue, tour de ville.

Dimanche gras : Mascarade, bal de pimanene statis indeserrate, bar de jours à 8 h., brillante représentation lu théâtre Martin et bal de nuit à la

Lundi gras: Mascarade, bal de jour bal de nuit. Mardi gras : A 3 h., grande cavalcade; à 4 h., arènes athlètiques avec le concours de nombreux amateurs; 15 h. 1/2, farandole avec présence bligatoire du plus vieux au plus opinga à 6 h., rondes sur les airs aneins; à 8 h., tour de ville aux flambeaux et grand bal de nuit paré et

masqué. Sur la place publique reprise des rondes par les amateurs. Cendres : Désopilante mascarade, ugement de Carnaval et expiation de sa majesté sur le bûcher. Rondeau

final et crêpes. Théâtre Martin.—Soirée du 2 mars salle des Fêtes, à 8 heures). — Pro-

1. La Comtesse Margot, comédie bouffe en 1 acte; 2. M. Popol dans son répertoire comique; 3. Les surprises du divorce, comédie en 3 actes.

Les artistes du cirque Martin qui ont contribué plusieurs fois à l'éclat de nos Carnavals, trouveront toujours à Albas le même sympathique accueil. Nul doute aussi que les communes voisines ne nous apportent comme lous les ans un contingent appréciable de visiteurs.

hongé scolaire. — A l'occasion du Carnaval, les écoles publiques vaqueront du samedi soir 1er mars au mercredi des cendres inclus. Rentrée le jeudi matin à 8 heures.

Douelle

Séance récréative. — Après le suc-cès qu'a eu samedi et dimanche dernier la petite troupe de nos jeunes gens, nos jeunes artistes se proposent de donner une nouvelle séance dimanche prochain 2 mars, à 3 heures de l'après-midi. Au programme citons en passant : « Le Génie de la Liberté », chansonnette comique; C'est pas beaucoup ça me suffit »; Lou froncès de Merlusset»; «Merlin et Larrissolle »; « Payez-vous »; «Truffettos et Tourtine »; « Une histoire jaolie »; « Déveine », monologues; la désopilante pièce comique Pitois Colonel », et « Les Auvergnats », chansonnette comique.

Prix des places: Premières, 2 fr. 50; Proisièmes, 1 fr. 50.

Montcabrier

Suicide. - Dimanche matin le villae était mis en émoi par la nouvelle de la mort de Jean-Jacques Labruyère, agé de 71 ans, trouvé pendu par sa fille. Cette dernière ayant appelé au secours, plusieurs voisins accourus détachèrent vivement le malheureux et essayèrent par tous les moyens possibles de le ramener à la vie par la respiration artificielle qui fut vainement pratiquée.

La gendarmerie de Puy-l'Eveque a ouvert aussitôt une enquête.

Puy-l'Evêque

Soirées artistiques. — Grâce au dévouement des membres de notre Comité des Fêtes la monotonie des longues soirées d'hiver est interrompue par quelques séances très intéressantes et un centre artistique et musical est créé à Puy-l'Evêque.

Espérons que notre population saura comprendre l'énorme effort qui a été fait et celui qui va suivre. La belle saison d'opéra-comique de l'hiver dernier, les nombreuses fêtes de toute sorte pendant l'été, la belle représentation de Carmen donnée en dein air et que plus d'une ville aurait pu nous envier ; tout cela donné au prix de mille difficultés et avec des moyens très réduits, prouve qu'avec du travail et la bonne volonté de tous on peut arriver à réaliser de belles choses même dans un centre rural.

S'il est une œuvre que l'on puisse | signaler à l'attention du Comité Départemental de Retour à la Terre c'est bien celle accomplie depuis plus de deux ans par le Comité des Fêtes de Puy-l'Evêque.

La dernière soirée a eu un grand succès.

Nous avons eu La Fille du Régiment délicieusement chantée par Mlle Thoumières véritable rossignol, M. Castel fut parfait dans le rôle du vieux grognard Sulpice. Mme Berty et M. Duranthy formaient un couple bien cocasse et M. Belmon notre ténor à la voix si riche de timbre et de plus en plus ample et éclatante fut superbe.

N'oublions pas M. Beyre, notre dévoué et infatigable administrateur qui dans le rôle d'un soldat obtint un succès de fou rire.

L'orchestre symphonique formé grâce aux encouragements du Comité des Fêtes par les principaux solistes du canton: MM Cournou, Marche, Monteil, Delbreil, Villars, Boisse Calvet nous fit entendre trois morceaux superbement exécutés pour un début, Voilà un début prometteur!

Pour les fêtes de Carnaval le Comité des Fêtes a organisé pour le mardi gras un superbe bal gratuit avec un concours de travestis doté de nombreux prix. La tombola qui comprend une liste interminable de lots sera tirée le mercredi soir à 20 heures.

Enfin pour le samedi 1er mars à 8 h.30 le Comité des Fêtes s'est assuré le concours de la troupe complête de l'Alhambra de Bordeaux pour jouer You-You la délicieuse opérette d'Allix, dernière création de l'Apollo de

Notre salle sera malheureusement trop petite pour un pareil spectacle, La location est ouverte aux prix ordinaires chez M. Beyre, adminis-

Tombola du comité des fêtes. --Contrairement à ce qui avait été annoncé, le tirage de la tombola, qui devait avoir lieu le soir du mardi gras, ne se fera que le lendemain, jour de foire, à huit heures du soir, salle des fêtes, pour permettre au bal-concours du mardi gras de garder toute son importance et sa réelle attraction.

Conseil municipal. — Dimanche dernier, le Conseil municipal de Puyl'Evêque s'est réuni.

Après avoir expédié les affaires courantes, une question fut posée à M. le Dr Rouma, conseiller général et maire, relativement à la désignation des délégués au Congrès républicain du 2 mars à Cahors.

En réponse à cette question, M. le Dr Rouma donna lecture de la lettre qu'il avait reçue de la Commission d'organisation lui donnant mandat de désigner - dans chaque commune du canton - des délégués en nombre égal aux délégués sénatoriaux « et de les choisir parmi les républicains les plus éprouvés ».

Cette lettre, datée du 18, dit M. le Dr Rouma, lui est parvenue le 20, et la réponse devait être parvenue le 21 à la mairie de Cahors.

Vu le peu de temps dont il disposait et n'ayant pas bien compris la signification du mot « éprouvés », le maire de Puy-l'Evêque déclara qu'il n'avait désigné aucun délégué et qu'il s'abstiendrait d'assister au Congrès.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Obsèques. — Les obsèques de Mme Vve Dupuy, âgée de 88 ans, mère de notre sympathique et dévoué Juge d'instruction, ont été célébrées mercredi matin au milieu d'une foule considérable. Remarqué dans le cortège le Tribunal de Figeac au complet ainsi que les corporations ouvrières qui ont accompagné le char funèbre aux portes de la ville.

Le corps a été transporté à Gramat où il a été inhumé dans le cayeau

Nous adressons à M. Dupuy, en cette triste circonstance, ainsi qu'à sa famille nos plus sincères condoléances et douloureuses sympathies.

Tombola. - Dimanche, à 15 heures, sous la présidence de M. Camille Nozières, premier adjoint au maire, en l'absence de M. le docteur Pezet, maire empêché, a eu lieu, à la mairie, en 3 parties ; la Fauvette du Moulin, le tirage de la tombola organisée pour l'er Episode ; Vase du Fakir, Comique. l'œuvre des pupilles de l'école publique de la circonscription de Figeac. Une grande affluence assistait à ces opérations, preuve évidente que le public a toujours aimé la loterie.

Le premier numéro sorti, 4803, gagne un Bon de la défense nationale de 1.000 fr.

Les numéros suivants gagnent chacun un lot en nature :

3268 4524 1166 4094 1479 3508 677 2687 4139 3496 2713 408 383 3229 532 3842 3250 1400 2694 2359 3317 2320 3231 2776 4257 829 3495 3197 3440 2603 1332 3285 685 1065 3534 3125 2347 2854 1626 3497 121 4609 1602 515 875 3468 4102 4965 2832 2465 3101 2390 1333 1534 2738 4332 1719 4648 1848 127 3757 238 2952 881 173 2587 3041 4728 3162 4229 2040 371 2876 3640 4947 2397 260 1425 1025 405 4244 2876 3640 4947 2397 260 1425 1025 405 4244 2065 4409 3531 1945 727 336 3164 5190 157 4501 2380 2911 2410 3258 4462 451 4117 4180 2054 2428 455 4500 3897 67 4415 2907 111

Les lots seront délivrés par les soins de M. Blanc, coiffeur, avenue Gambetta, à Figeac, et sur la présentation des numéros gagnants jusqu'au 25 mars prochain. Passée cette date, les lots non réclamés deviendront la propriété de l'œuvre.

Le public s'associera avec nous pour remercier les organisateurs de leur initiative et du but louable qu'ils ont poursuivi.

Octrois. - Notre municipalité envisageant la nécessité d'un surveillant supplémentaire pour les octrois de la ville, les postulants pourront adresser leur demande à la mairie de Figeac où ils trouveront tous renseignements utiles.

Par amitié pour son frère. - L. C ... dont le frère, H. C..., avait été arrêté pour coups et blessures sur divers membres de la famille, a été si affecté de voir son frère en prison qu'en rentrant chez lui il a mis fin à ses jours en se pendant à une poutre.

H. C..., qui avait bénéficié d'une mise en liberté provisoire dans la matinée, trouvait le soir, en arrivant, le cadavre de son frère.

Théâtre municipal. - On nous annonce pour prochainement, sur notre scène « Les Dégourdis de la 11e », comédie-bouffe.

Mise en liberté provisoire. — Sur l'intervention de M. Faugère, défenseur de Henri Cassan, arrêté pour coups et blessures sur divers membres de sa famille, M. Dupuy, juge d'instruction, a délivré un permis de mise en liberté provisoire, en attendant sa comparution devant le tribunal correctionnel,

Accident d'automobile. - Nous avons fait connaître succinctement dans notre dernier numéro l'accident survenu à M. Albert Granié, garagiste à Figeac.

Il nous est possible de donner aujourd'hui quelques détails sur ce pénible accident. La camionnette de M. Sylvain, né-

gociant en vins à Lamadeleine, se trouvait en panne entre le hameau de la Valade et le Mas-du-Noyer, à 200 mètres environ de cette première localité. Prévenu, M. Granié s'était rendu sur place avec quelques ouvriers pour dépanner la voiture. Après quelques réparations sommaires, jugeant que le véhicule pouvait rentrer par ses propres moyens, il se chargea lui-même de le conduire. Sur cette route se trouve un tournant en pente asssez rapide. On suppose qu'à ce moment, le conducteur a dû donner un coup de volant assez prononcé pour prendre le virage et que la directien s'étant cassée, le véhicule a franchi le talus de la route pour aller s'abattre dans un ravin d'une quarantaine de mètres,

Les ouvriers qui suivaient en auto à quelques mètres furent surpris après avoir passé le tournant de ne plus voir la camionnette qui les pré-cédait à peu de distance. Il n'eurent pas de peine à s'apercevoir de la direction qu'elle avait prise et aux appels poussés par M. Granié il se portèrent aussitôt à son secours.

Nous avons dit que M. Granié avait recu des blessures assez graves. Nous apprenons que fort heureusement elles ne mettent pas ses jours en

Cinéma des Jeunes. - Programme du dimanche 2 Mars:

La Pravade de St-Trapez, documentaire ; le Téléphone qui cause, drame

Les entrées de faveur seront suspendues ; prendre les places en location chez Madame Courtois pour la matinée et la soirée.

Cajarc

Commission de ravitaillement. -M. Jules Pons, distillateur, est nommé président de la Commission de ravitaillement numéro 3, Commission qui fonctionnerait en cas de mobili-

Sont nommés membres de cette Commission:

M. Baptiste Escrouzailles, proprié-taire, en qualité d'expert de fourra-

M. Jules Pradel, négociant, en qua-lité d'expert pour les produits alimen-

Cambriolages. — Dans la soirée de vendredi 22 courant, en rentrant chez eux, M. Alary, habitant le village de Valeilles, ainsi que M. Saur, habitant le village de Piers, furent tout surpris de s'apercevoir que leur maison avait reçu la visite des cambrioleurs. Ceux-ci avaient opéré de diverses

C'est ainsi que chez M. Alary, pour pénétrer dans la cuisine et les pièces adjacentes, ils avaient enlevé la serrure de la porte et après avoir fouillé

les armoires et avoir fait main basse sur une somme de 14 francs ils crurent bon de se retirer. Chez M. Saur, après avoir brisé un carreau, ceux-ci pénétrèrent également dans la cuisine et s'emparèrent

d'une somme de 20 francs qui se trouvait dans l'armoire. On nous signale aussi que la maison de M. Pech, chef de bataillon du génie en retraite et habitant Paris, a reçu également la visite de ces cambrioleurs qui, pour tout butin, se seraient emparés d'un litre d'eau-de-

Plainte a été portée à M. le procureur de la République pour fin d'enquête.

Espérons que ces malfaiteurs ne tarderont pas à tomber entre les mains de la justice.

Larnagol

Cinéma scolaire. - M. Emile Delmas, le dévoué député du Lot, vient de recevoir de M. Chéron, Ministre de l'Agriculture, la lettre suivante :

Monsieur le Député,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur le désir exprimé par la Commune de Larnagol (Lot) d'obtenir une poste cinématographique sco-

J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'aux termes du décret du 20 Mai 1923, la demande de la Commune de Larnagol doit être adressée au Préfet du Lot.

Elle fera l'objet d'une enquête affectuée par les soins de ce fonctionnaire que me transmettra le dossier avec son avis et celui de l'Office Agricole Départemental.

J'ajoute que je prends bonne note de votre haute intervention qui ne sera pas perdue de vue le jour où la requête de la Commune de Larnagol me parviendra.

Veuillez agréer, M. le Député, l'assurance de ma haute considération, et de mes sentiments dévoués. Le Ministre de l'Agriculture,

Signé: CHERON.

Arrondissement de Gourdon

Bal du mardi gras. — Comme chaque année l'U. S. G. organise pour le mardi-gras, un grand bal paré et masqué dans les salons de l'Hôtel de Ville avec un orchestre de choix sous la direction de M. O. Dupas. Notre sympathique artiste A. Fillol décorera la salle avec son goût habituel; enfin nos jeunes sportmen Gourdonnais ont fait toui leur possible afin que le bal soit des mieux réussis.

Nous espérons que Gourdonnaises et Gourdonnais se rendront compte des efforts soutenus que font nos jeunes gens afin de leur être agréable, et qu'ils viendront nombreux à cette belle soirée.

La neige. - Mardi, la neige est

tombée à gros flocons durant plus de | trois heures et tout fait présager que cela va continuer toute la nuit. L'hiver est loin d'être fini.

Audience correctionnelle du 26. - Une affaire de coups et blessures dans laquelle quatre personnes de Lavergne étaient inculpées se termi ne par la condamnation à différentes amendes avec sursis des antago-

- Hamon, Téophile, 53 ans, journalier, sans domicile fixe, est poursuivi pour vagabondage et mendicité et est condamné à un mois de pri-

 Delteil, Elie, 41 ans, propriétaire à Peyrilles est poursuivi pour vol de bijoux appartenant à la dame Brugerolles, de la même localité. Delteil est acquitté.

Salviac

Le mauvais temps. - La neige, un apre vent du Nord ont fait rage dans la région durant la semaine passée. De l'avis unanime il était imprudent de se risquer au dehors en pleine campagne. Le 25 février au matin la pluie est survenue mais le froid et le vent restent vifs. Selon l'adage cher au paysan «l'hiver n'est point bâtard. s'il ne vient pas à bonne heure, il vient tard », rien n'est plus vrai, avec le mauvais temps arrivent malheureusement aussi les grippes et autres maladies de la saison.

Gare aux poulaillers. - Les habitants des communes limitrophes se plaignent à juste titre de nombreux vols de poules qui se généralisent, c'est d'ailleurs la période de Carnaval et nul n'ignore que c'est l'époque où les poulaillers sont mis en coupe ré-

Il est donc prudent de surveiller les poulaillers et au besoin de mettre une double serrure car durant « le Carnaval» les disparitions de volailles sont à l'ordre du jour.

Panique en foire. - Mardi, jour de foire, vers trois neures de l'aprèsmidi, une vache, devenue furieuse pour une raison inconnue, s'échappant, au foirail, des mains de son conducteur, fonça sur la foule massée sur la route nationale, à l'endroit où les installations des marchands forains sont adossées à la place des Promenades.

Tête baissée, l'animal se frayait un chemin parmi les gens qui circulaient difficilement à cet endroit-là, et, faisant des bonds de droite et de gauche, renversait les tréteaux et les étalages.

Une marchande de bonbons, dont les sucreries jonchaient le sol, pleurait à chaudes larmes à la vue de sa marchandise perdue.

Ceux qui n'avaient pas eu le temps de se garer recevaient un coup de corne de la bête furieuse, que les cris excitaient encore plus.

Huit à dix personnes furent blessées, un marchand forain reçut un coup de corne dans la poitrine. Il fut porté en auto au restaurant Lascoux, après avoir reçu des soins à la pharmacie.

Deux autres blessés sont M. Colombet, retraité du P.-O., âgé de 53 ans, domicilié à Lanzac, et Mme veuve Périé, âgée de 26 ans, domiciliée à Brive. Les blessures de ces deux derniers ne paraissent pas

Poursuivie par les gendarmes Las-fargues et Clauzel, qui étaient de service à la foire, la vache allait être abattue d'un coup de revolver par l'un d'eux quand, arrivée à 1.500 mètres du lieu de l'accident, elle se calma et fut ramenée à Souillac par MM. Vanderdonk et Bazillet, bouchers.

Dernière heure

EN BELGIOUE Une crise ministérielle

Le profond malaise qui, depuis de longs mois, travaille la Belgique vient de déterminer une crise gouvernementale.

Le ministère Theunis a été mis en minorité à la Chambre belge par 95 voix contre 75.

Il a aussitôt présenté sa démission

Les raisons de la crise

C'est à propos de la convention économique franco-belge, soutenue par le cabinet que celui ci a été

Jusqu'au dernier moment M. Theunis avait espéré pouvoir l'emporter malgré la violente campagne poursuivie par ses adversaires.

Il est trop tôt pour prévoir quel sera le dénouement de la crise.

Paris, 11 h. 38.

A LA CHAMBRE

Les dépenses recouvrables

Ce matin, la Chambre, sous la présidence de M. Arago, a discuté les projets financiers portant ouverture pour 1924 de crédits provisoires au titre du budget spécial des dépenses recouvrables en exécution du traité de paix, crédits applicables au mois de mars 1924.

M. de Lasteyrie a insisté sur la nécessité d'adopter le projet et dès ce matin, ledit projet devant être soumis au Sénat cet après-midi.

En Angleterre

Les journaux anglais continuent à reprocher à M. Mac Donald la réduction à 5 0/0 de la taxe sur les importations des marchandises et produits en provenance d'Allemagne pour la Grande-Bretagne.

Cette réduction, disent-ils, lèsera avant tout les intérêts des ouvriers anglais.

Le Vatican et les Soviets

De Rome : Le Vatican a refusé de reconnaître le gouvernement des Soviets, pour cette raison que les catholiques sont toujours persécutés en

Ga livre monte toujours!

A Paris, le cours de la livre sterling s'élevait à 11 heures ce matin à 105 francs, 05 cm. Le dollar vaut 24 fr. 44.

* Il neige à Paris

La neige est tombée en abondance la nuit dernière à Paris.

La journée de 8 heures en Allemagne

De Berlin: On télégraphie que les ouvriers des chantiers de constructions maritimes ont refusé de faire la journée de 9 heures.

Ils ont été congédiés. On croit que tous les ateliers vont être fermés.

REMERCIEMENTS

Madame veuve VEYSSIÈRE et toute la famille remercient bion sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques

> Monsieur Marcelin VEYSSIÈRE Inspecteur d'Académie du Lot

AVIS DE NEUVAINE

Les familles CLARY-DULAC de Cahors et BESO MBES de Figeac préviennent leurs amis et connaissances que le service de neuvaine de

Madame Veuve Antonin DULAC

sera célébré samedi matin à neuf heures en l'Eglise Cathédrale.

Feuilleton du « Journal du Lot » 41

INVINCIBLE CHARME PAR

Daniel LESUEUR

Comme vous l'entendrez, mon-Etait-ce possible? Et c'était son père, cet homme qui brisait délibéement sa vie! Comme ce père devait

IX

haïr! Jean n'aggraverait-il pas l'élrange haine en révélant qu'il savait... en renversant le mur de myslère dressé entre eux ? Qu'importe! On ne pouvait pas lui faire plus de mal qu'à cette heure, où on lui arrachait son épée — à lui officier d'avenir, travailleur épris de gloire, passionné pour sa carrière — et pire que cela même, car on le déshono-

" Mon colonel, il faut que vous Sachiez tout, Faites-moi la grâce de m'écouter un instant.

Son accent fut d'une tristesse si signée, si grave, mais empreint une sécurité si évidente, qu'une anxiété étreignait M. de Riyran. Sa fille ?... Qu'est-ce que ce sarçon allati lui dire de sa fille ? Car es préoccupations de ces deux hom-nes s'éloignaient à de singulières

qu'alors, prit un siège, dans l'oppres-sion d'un brusque trouble.

« Mon colonel, l'injure que m'a lancée le vicomte de Mauclain est de nature telle que vous seul, qui connaissez ma naissance et qui m'avez élevé comme votre filleul, pouvez m'en laver aux yeux du régiment. Si vous gardez le silence, un soupçon terrible pèsera toujours sur moi, même après un duel. Si vous m'interdisez de me battre, vous me déshonorez. En ce cas, je serai forcé de vous remettre ma démission, non pas seulement pour obtenir malgré vous une réparation par les armes, mais parce qu'aucun de mes camarades ne me considèrerait plus com me un des leurs, et que mon séjour dans l'armée deviendrait impossi-

ble. Il se tut. Le visage de son chef paraissait de pierre. Mais dans ce visage tendu et exsangue, les redoutables yeux d'acier flamboyaient.

Quelle était donc, » demanda M. de Ribeyran d'une voix tragiquement assourdie, « l'injure de Mauclain? »

corps penché en avant, les yeux dans les yeux du marquis, Jean prononça: « Il a dit que j'étais le fils d'un

D'un accent sombre également, le

- « Il a dit cela!... » M. de Ribeyran s'était levé, dans un tel sursaut que le lieutenant, par une surprise toute physique, recu-

distances. Le marquis, debout jus- | la. Tous deux, debout, restaient face à face. Et le jeune homme pensait : « Ah! enfin, j'ai donc atteint ce

cœur inaccessible. » Il put le croire. Car à l'expression inaccoutumée d'angoisse qui transformait la physionomie naguère impassible, une douceur de pitié se mêlait. Et ces mots, en contraste avec tant de dures paroles, jaillirent des lèvres où frémissait une sympathie: « Mon pauvre enfant!

Quelle magie dans certaines syl-

labes, émises à certaines minutes solennelles! Ce mot « enfant » fit, en effet, surgir, dans le fler jeune officier, l'âme enfantine, encore toute imprégnée de fraîcheur, de naïveté, de tendresse, que sa martiale volonté tenait enclose depuis si peu sous le linceul des années récentes. Cet appel, qu'il supposait échappé à la conscience paternelle, le pénétra d'une émotion si aiguë que des larmes lui vinrent aux yeux. Il attendait, sûr qu'il allait entendre la phrase: « Cet homme a menti, tu es mon fils, » et dans l'oubli de l'injustice antérieure, prêt à s'effondrer d'adoration et de reconnaissance devant ce père admiré, qui lui ouvrirait les

Mais M. de Ribeyran ne dit pas: Cet homme a menti, tu es mon fils. » Il se perdit dans des réflexions, son visage se referma, se fit de nouveau impénétrable. Puis, devant l'ardent, le sincère regard du jeune homme, - ce regard mouillé de deux larmes mâles et émouvantes, - il répéta seulement, avec un accent déjà refroidi; « Pauvre enfant!

- Ah! » gémit l'autre, dont l'âme s'ouvrit, déborda, « je suis en effet à plaindre, puisque le plus noble des pères refuse de m'appeler son fils. Mais du moins, j'ai cette fierté inflnie de savoir que son sang coule dans mes veines. Cela me met audessus de toutes les épreuves, de toutes les injures. Peut-être, un jour, me rendrai-je tellement digne d'un lien semblable que ce père daignera le reconnaître, fût-ce un instant, fûtce dans le secret que mon honneur lui garantit. Et maintenant, mon colonel, me croyez-vous toujours coupable envers vous? Me refuserezvous encore la permission de me battre avec le vicomte de Mauclain? » M. de Ribeyran se taisait, regar-

dait son jeune officier d'une façon soutenue et profonde. Il avait com pris. Un abîme se creusait dans sa pensée. La perspective des années disparues s'ouvrait, le passé ressuscitait. En même temps, les conséquences probables surgissaient, confuses, impossibles à prévoir sur-le-champ, et pourtant toutes suspendues au premier mot qu'il prononcerait. Il gardait donc un silence plein d'anxieuse circonspection. Mais un autre sentiment aussi le maintenait dans un muet saisissement. Il considérait ce garçon de vingt-trois ans, qu'il avait vu grandir, jouer, étudier, se développer, puis porter martialement l'uniforme et qu'il n'avait

jamais connu. A peine, dans l'apr té de sa prévention, lui avait-il accordé les mérites d'un bon écoller, puis d'un bon officier. Mais, pour le caractère secret, pour l'homme qui se formait en cet enfant, il avait toujours conservé la méfiance et le doute. De récentes apparences l'avaient même induit au mépris. Et voici que quelque chose d'indéniablement élevé se dégageait de cette personnalité qu'il ignorait. Une magnificence morale resplendissait hors de cette conscience. Les paroles que Jean venait de prononcer manifestaient une rare noblesse d'âme. Et toute la conduite du jeune homme, s'éclairant à la lueur du secret qu'il avait eu la force de céler, devenait, sinon immédiatement explicable, du moins purifiée des vils motifs et des intrigues dont le soupçon avait indigné M. de

Les premiers mots qu'énonça le marquis, dans la solennité du silence où palpitaient ces deux cœurs d'hommes, ne furent pas une réponse aux questions de Jean. Ils paraissaient même étrangement distincts du sujet à peine évoqué, mais formidable en son mystère, qui planait dans cette immense et muette bibliothèque, semblait emplir le château, rendre plus poignante au dehors la grise désolation du matin d'hiver sur la torpeur du parc mort. Non, encore une fois, ce fut une lourde, une accablante déception pour le jeune officier que d'entendre, au lieu du cri paternel espéré d'un tel espoir, cette phrase dont il ne pouvait deviner la filiation antérieure : - « Mais qu'est-ce donc, Jean, que cette femme, cette Mme Valdret,

que vous affichez à Hyères? - C'est ma cousine germaine, la fille du frère de ma mère...» Il hésita, puis ajouta, la voix trem-

« ...Le frère de cette Charlotte Valdret qui a risqué sa vie pour vous suivre jusque sur les champs de

bataille. » Il n'y avait ni reproche ni brava-de dans cette tragique allusion: rien qu'une évocation infiniment douloureuse et comme une hérédité d'irrésistible dévouement, comme un besoin de se donner dans la souffrance à cet être de prestige, à cet altier Robert de Ribeyran dont l'âme impérieuse exerçait une magie fascinatrice, un magnétisme de séduction.

(A suivre)

MACHINES A TRICOTER

toutes largeurs et jauges. Prix de fabrique. Aiguilles. *Catalogue gratuit* LAINES toutes nuances, Echantillon gra-tis. LA LABORIEUSE, 10, quai d'Orléans NANTES.

R. C. - Nantes, 768 B.

BIBLIOGRAPHIE

Les Bonheurs Fragiles, par Claude Fremy (France-Edition, 19, rue Gazan,

Un volume...... 6 fr. 50 Dans cette œuvre, riche d'observation et d'une vie intense, l'auteur nous fait gravir, au cours d'un magnifique roman, le calvaire d'une isolée, Marie-Flore, qui meurt de ne pouvoir résoudre le plus terrible des problèmes, celui de l'avenir de l'enfaut né en dehors du mariage.

Et comme si la beauté de la donnée ne suffisait pas à conquérir le lecteur, le romancier s'est plu à faire évoluer l'action entre Paris et Séville. Commencé en un cadre délicieusement mondain, le drame s'achève dans le décor romantique de l'Espagne sur la plaza de toros et parmi l'encens

des processions pascales. Il laissera dans l'esprit de ceux qui auront eu la bonne fortune de lire les Bonheurs fragiles une impression inoubliable. C'est un ouvrage de haute lignée qui, tour à tour, indigne, séduit, captive.



100 FOIS CE QU'ELLE COUTE

LES PLUS NOUVEAUX MODÈLES DES MEILLEURS DESSINATEURS LES PLUS JOLIS OUVRAGES LES MEILLEURES RECETTES LES MEILLEURS ROMANS

Avec les patrons de la " Mode Pratique", your forez toutes vos Robes.

79, BOULEVARD SEGERMAIN, PARIS

CONTRACTOR OF PROCESS CONTRACTOR CONTRACTOR

Chemin de fer de Paris à Orléans

LE LIVRET-GUIDE OFFICIEL

de la Compagnie d'Orléans La Compagnie d'Orléans rappelle que son Livret-Guide officiel, complètement remanié comporte, sous une élégante couverture reproduisant le Chateau de Chenonceaux, d'après une aquarelle du maître Robida, un texte descriptif très documenté et abondamment illustré. On y trouve l'horaire de toutes les lignes du Réseau pour le Service d'Eté 1923, des cartes et plans de ville, des renseignements généraux sur les billets, services Auomobiles etc. C'est une publication indispensable pour préparer les voyages et servir de guide au cours des déplacements.

Îl est mis en vente dans les gares et bureaux de ville du Réseau, au prix de 2 fr. 50 l'exemplaire.

Pour le recevoir franco, adresser la somme de 3 fr. 40 au Service de la Publicité de la Compagnie, 1, Place Valhubert, Paris (XIII°).

Relations rapides avec l'Algérie ALGER ET ORAN

PAR PORT-VENDRES Le trajet le plus rapide de Paris à Port-Vendres par Limoges, Toulouse, Narbonne, Perpignan-

- Départ de Paris-Quai d'Orsay: 18 h. 50. — Arrivée: à Port-Vendres: 9 h. 56.

- Départ de Port-Ven-Retour. dres: 19 h. 27. — Arrivée Paris-Quai d'Orsay: 10 h. 50.

Voiture directe 1^{re} et 2^e classes de Paris-Quai d'Orsay à Port-Vendres Quai) et vice-versa en correspondance avec les paquebots à destination ou en provenance d'Algérie; transbordement direct du train au bateau

ou vice-versa. Départ de Paris la veille de l'embarquement et arrivée à Paris le lendemain du débarquement à Port-Vendres.

Wagon-Lits Paris - Perpignan et vice-versa.

La traversée la plus courte de France en Algérie par la Compagnie de Navigation Mixte (Touache).

a) PARIS-ALGER

Voyage total en 40 heures environ, Traversée de Port-Vendres à Alger en 22 heures par paquebot « G. G.

Aller — Départ de Port-Vendres à 13 h. — Arrivée à Alger le lendemain à 11 h.

Retour. — Départ d'Alger à 12 h. - Arrivée à Port-Vendres le lendemain à 10 h.

Les passagers trouveront dans l'express de Paris, au départ de cette gare à 14 h. 18, des places de 1re et 2e classes qui leur seront réservées; Arrivée à Paris-Quai d'Orsay 8 h. 54.

b) PARIS-ORAN Voyage total en 48 h. environ. -Traversée de Port-Vendres à Oran en

28 h. par paquebot « Mustapha II »· Aller. - Départ de Port-Vendres à 13 h. — Arrivée à Oran le lendemain

Retour. — Départ d'Oran à 10 h. - Arrivée à Port-Vendres le lendemain à 17 h.

Pour les jours de départ et d'arrivée des paquebots, s'adresser notamment à l'Agence des Compagnies P. O., Midi, 16, Boulevard des Capucines à Paris, à la gare du Quai d'Orsay, ainsi qu'à l'Agence de la Compagnie de Navigation Mixte, Quai

de la Douane à Port-Vendres. Billets directs et enregistrement direct des bagages de Paris-Quai d'Orsay à Alger ou Oran et vice-

Relations directes entre Paris-Quai d'Orsay et Barcelone par Limoges-Toulouse-Narbonne.

Billets directs simples et d'Aller et Retour (1ro, 2o et 3o classes). Enregistrement direct des bagages. Voitures directes. — Wagons-Lits. — Wa-

gons-Restaurant. Express. — Départ Paris-Quat d'Orsay 21 h. 15 (Wagon-Lits et Voitures directes toutes classes de Paris à Port-Bou). Arrivée Barcelone 19 h. 25 (voitures de luxe sur le parcours espagnol) ou 22 h. 24 (2° et 3°

Express. — Départ Paris-Quai d'Orsay 9 h. 50 (toutes classes et wagon-restaurant de Paris à Toulouse). Arrivée Barcelone 7 h. 56 (11º et 3º classes sur le parcours espagnol).

Sports d'Hiver aux Pyrénées SAISON 1924

Service spécial de wagons-lits, voiture directe 1^{re} et 2^e cl. de Paris à Villefranche-Vernet-les-Bains (Font-

Voiture directe 1re et 2e el. avec couchettes en 1re classe de Paris à Luchon (Superbagnères).

Wagon-Restaurant entre Toulouse et Villefranche-Vernet-les-Bains-

ALLER (du 18 février au 2 mars). Départ de Paris-Quai d'Orsay à 19 h. 50 - Arrivée à Villefranche-Vernet-les-Bains à 12 h. 41, à Font-Romeu à 14 h. 14, à Luchon (Superbagnères) à 11 h. 23.

RETOUR (du 19 février au 3 mars). Départ de Luchon (Superbagnères) à 17 h. 53, de Font-Romeu à 13 h. 42, de Villefranche-Vernet-les-Bains à 15 h. 21 — Arrivée à Paris-Quai d'Orsay à 9 h. 20.

SAVON BLANC

de ménage, « LE PAVOT », postal 10 kgs brut 24 fr. franco. Savonnerie LOISEL, MARSEILLE. Chèque postal 72-54.

(Reg. Com. Marseille, 44-42) IMPORTANTE DISTILLERIE VINS

SPIRITUEUX grandes spécialités RECHERCHE REPRÉSENTANTS à la commission visitant la région. Ecr. avec réf. à Sève Centrale, 16, rue de Belfort, LIMOGES

TRIBUNAL DE COMMERCE DE CAHORS

D'un jugement rendu par le Tri-bunal de Commerce de Cahors, en date du vingt-sept février mil neuf

cent vingt-quatre,
Il a été extrait ce qui suit :
« Le Tribunal déclare le sieur Ber» trand BAJON, appareillage électri» que, demeurant à Cahors, 40, bou-» levard Gambetta, en état de faillite;

« Fixe provisoirement au premier mai mil neuf cent vingt-» trois la date de la cessation de ses » paiements et l'ouverture de sa » faillite;

« Délivre au failli un sauf conduit » provisoire à charge par lui de » déposer au Greffe, dans la hui-» taine de la signification du présent » jugement, son bilan et la liste de

» ses créanciers;
« Ordonne l'apposition des scellés
» à son domicile et partout où besoin
» sera, conformément à l'article
» quatre cent cinquante-huit du Code
» de Commerce;
« Nomme Monsieur SALANIÉ,
» l'un de Messieurs les Juges, Juge» Commissaire et Monsieur L.
» ROUSSEAU, arbitre de Commerce,
» demeurant à Cahors, syndic pro-

demeurant à Cahors, syndic pro-» visoire pour gérer et administrer » la dite faillite sous la surveillance » deMonsieur le Juge-Commissaire.»
Pour extrait conforme:

Le Greffier, E. MANEYROL.

NOTA. — La présente insertion est faite en conformité des dispositions de l'article quatre cent qua-rante deux du Code de Commerce.

Marché de La Villette

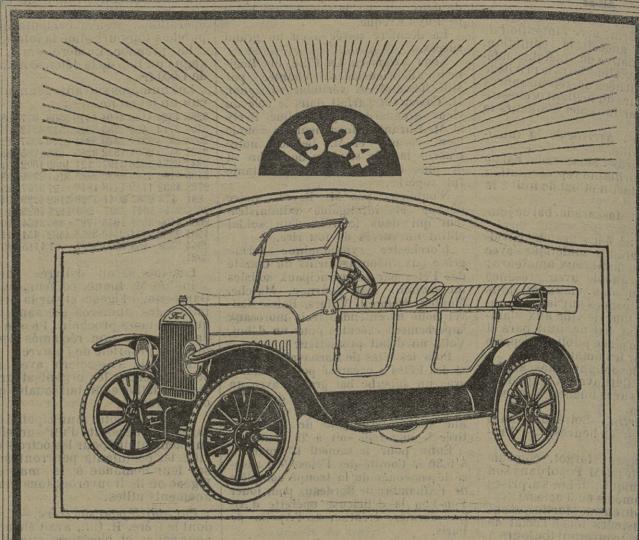
24 février 1924

ESPÈCES	ENTRÉES	RENVOI	PRIX PAR 1/2 KIL Les porcs se cotan au 50 k. poids vif		
			1" qual.	2º qual.	3° qual.
Bœufs Vaches Taureaux.	5.429	547	3,40	3,20	2,60
Veaux Moutons Porcs	1.813 14.001 3.270	224 350 »	4,60 5,30 6,00	4,30 5.00 5.80	4,00 4,25 5,50

Imp. Coueslant (personnel intéressé)

sur toutes les marchandises.

Le co-gérant : M. DAROLLE.



La "Ford" Française de Tourisme pour 1924

CARACTÉRISTIQUES SPÉCIALES NOUVELLES

Châssis surbaissé pour faire ressortir les carrosseries sous leur meilleur aspect.

Radiateur plus haut, nickelé et à plus grande surface de refroidissement.

Peinture des carrosseries couleur gris Empire.

Garnitures très soignées assorties

au ton de la voiture.

Nouveaux marchepieds linoléum sur acier encadrés de bandes d'aluminium poli.

Coussins de carrosseries plus moelleux et plus inclinés.

Housse de capote comprise dans l'équipement général.

Nouveau carburateur Ford assurant une consommation inférieure à 10 litres aux 100 kilomètres.

La voiture Ford française de tourisme possède les qualités de sécurité, d'économie, de facilité de contrôle et d'entretien, qui ont toujours été les caractéristiques heureuses des voitures Ford.

Prix de la voiture. 12.000 francs

AVEC DÉMARRAGE, ÉCLAIRAGE ÉLECTRIQUE ET JANTES AMOVIBLES. . . 13.200 francs AUX USINES DE BORDEAUX

CAMIONS - TRACTEURS

CHEZ TOUS LES AGENTS OFFICIELS DANS TOUTE LA FRANCE

LA PHOSPHIODE GARNAL

remplace avantageusement l'HUILE de FOIE de MORUE et les préparations iodotanniques phosphatées

Pour la guérison des :

ENFANTS FAIBLES, PERSONNES DELICATES Malades, Grippés et Convalescents

LYMPHATISME : Glandes, Gourmes des enfants, Sécrétion purulente des yeux et des oreilles.

MALADIES DES OS: Rachitisme, Scrofule des enfants.

MALADIES DE LA POITRINE : Coqueluche, Toux persistante, Grippe, Bronchite, Asthme, Catarrhe chronique, Angine de poitrine, Tuberculose.

ANÉMIE : Faiblesse générale, Manque d'appétit, Formation difficile des jeunes filles, Règles anormales ou douloureuses, Désordres de l'âge critique.

NEURASTHÉNIE. - CONVALESCENCE : des maladies infectieuses, Grippe, Influenza, Fièvre typhoïde.

La Phosphiode GARNAL et le Corps Médical

Le D' ORTEL Ancien Externe des Höpitaux de Paris Docteur en Médecine de la Faculté de Paris

« Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la PHOSPHIODE GARNAL. C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent

de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendem indigeste et désagréable à prendre.

Chaque flacon de PHOSPHIODE GARNAL renferme les principes dépuratifs et fortifiants contenus dans cinq litres d'Hulle de Foie de Morue associés à du Phosphate de Chaux assimilable et à de l'Iode à l'état naissant.

La PHOSPHIODE GARNAL fortifie les enfants faibles, fait disparaître les engorgements ganglionnaires, fortifie les os.

C'est le grand remède contre l'Anémie et les Pâles couleurs.

Son action réconfortante sur le système nerveux en fait un spécifique contre la neurasthénie.

contre la neurasthénie. Par son iode, elle s'impose aux personnes atteintes de rhumatismes, de bronchites algues ou chroniques, et de toutes les affections de poitrine.

Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, stimule l'appétit, fortifie les bronches. »

Prix du flacon: 10 francs. — Grandeur unique.

1, Rue des Capuoins ANNEXE:

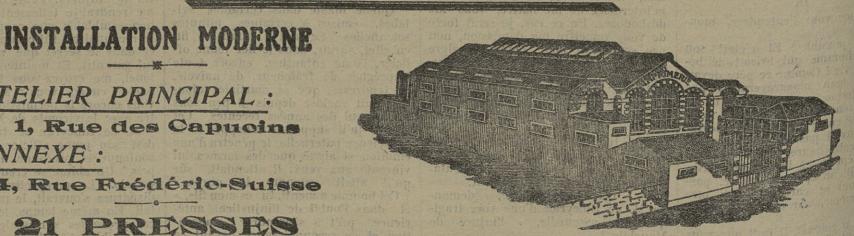
4. Rue Frédéric-Suisse

LIVRAISON RAPIDE 3000 PRIX MODERES

IMPRIMERIE A. COUESLANT

(Personnel intéressé)

G CAHORS (Lot)



PRESSES

ATELIER PRINCIPAL:

Regis. Com. Cahors, Nº 32.